

Monsieur le Directeur Académique,

Le SNUipp-FSU avait salué la tenue d'une phase d'ajustement de la carte scolaire placée en juin, demande que nous avons formulée il y a quelques années d'ailleurs.

Seulement, les documents fournis par l'administration et le groupe de travail qui s'est tenu vendredi dernier ne sont en rien ceux d'une phase d'ajustement. Au delà de la révision des mesures conditionnelles vous envisagez de nouvelles situations y compris sur les mesures définitives prises en avril.

C'est assez incompréhensible pour nous, mais aussi pour nos collègues qui pensaient pouvoir être préservés depuis le mois d'avril.

Nous souhaitons aussi revenir sur la mise en place du protocole rural qui a beaucoup occupé les débats au mois d'avril.

Nous pensions en avoir compris la mise en place, sans pour autant l'approuver d'ailleurs, mais en contactant les écoles pour préparer cette instance, nous avons entendu parler ci et là, de mairies qui auraient signé des accords avec la direction académique et qui seraient donc épargnées. C'est là l'objet de l'une de nos questions diverses à laquelle nous espérons, monsieur le directeur académique, que vous pourrez répondre.

Les conditions de travail des enseignants se dégradent depuis plusieurs années, et si c'est là plus un sujet de CAPD, le parallèle est facile à faire avec la question des moyens.

Nos collègues enseignants, qui doivent continuer de faire avancer leurs élèves sans RASED complets, sans remplaçants en nombre suffisant, sans formation continue, ou plutôt, l'an prochain, avec une formation continue qui ne peut que s'accommoder du peu de possibilité qu'elle aura à se mettre en place, c'est à dire, pas grand chose.

Nos collègues enseignants qui travaillent dans les mêmes conditions que ceux de REP sans en avoir la reconnaissance. Une révision de la carte des secteurs de REP est nécessaire.

Nos collègues de l'EREA, en grève depuis plusieurs semaines n'auraient pas eu à tenir un conflit aussi dur si les postes de PE éducateur n'avaient pas été supprimés pour être remplacés par des emplois précaires.

Nos collègues précaires justement, que le ministère utilise à des fins d'accompagnement et jette après utilisation la plupart du temps, le tout sur fond de salaire plafonnant difficilement à 800€ par mois. Cette situation n'est pas digne du grand service d'éducation dont on nous parle si souvent, et il est urgent que des personnels soient recrutés avec le statut d'agent de la fonction publique et formés.

Suite à la conférence nationale du handicap en mai, la Ministre de l'Éducation nationale a annoncé la création de 32 000 ETP AESH dans les 5 ans à venir, dont 6 400 dès la rentrée 2016.

Nous avons interpellé la Rectrice à 2 reprises afin de savoir, dans le cadre du plafond d'emploi, de combien d'ETP l'académie de Poitiers serait destinataire et quelle serait la répartition retenue entre les départements, entre le premier et le second degré, entre les AVS-i et les AVS-co. À ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse de la Rectrice. Le coordonnateur chargé des AVS à la DSDEN 79 ne semble également avoir aucune information. Pourtant, la rentrée 2016, c'est demain ! Serait-ce un effet d'annonce de plus ? Nous espérons que vous saurez apporter une réponse à cette question qui vous a été envoyée dans avec nos questions diverses.

La liste pourrait s'allonger, mais malheureusement, elle est la même depuis plusieurs années et ce ne sont pas les quelques « cadeaux électoraux » en direction des enseignants qui vont faire passer la

pilule. Nous attendions une vraie revalorisation salariale qui reconnaisse la qualité du travail effectué tous les jours dans les classes, et qui rattrape des années de gel du point d'indice.

Pour conclure, ce tableau bien noir de fin d'année est en plus ponctué par de nombreuses grèves et manifestations contre la loi travail. Là aussi, le gouvernement ne brille pas par sa gestion de ce conflit. La diabolisation de la CGT dans tous les discours et dans tous les médias en devient caricaturale et est un déni inacceptable de l'engagement de centaines de milliers de personnes qui portent dans la rue les revendications d'une majorité de la population qui ne veut pas que ce projet de loi voit le jour.